



Objet : Restriction d'utilisation de l'AD LFPO et procédures IFR indisponibles cause travaux de renouvellement de l'ILS du QFU 06.

En vigueur : Du 20 avril 2023 à 00:00 UTC au 25 mai 2023 à 23h59 UTC

Lieu : AD ORLY (LFPO)

PREAMBULE

L'Aéroport Paris-Orly (LFPO) réalise des travaux de renouvellement de l'ILS du QFU 06 du 20/04/2023 au 25/05/2023.

Le présent SUP AIP décrit les restrictions d'utilisation de l'aéroport selon le mode « chantier actif » ou le mode « chantier inactif ».

L'activation du chantier est prévue chaque jour de 06h30 à 15h30 TU sauf week-end et jour férié et sera confirmée en temps réel sur l'ATIS LFPO.

Le chantier sera désactivé en cas de :

- RVR \leq 1500 m
- Plafond \leq 200 ft
- Indisponibilité de la piste 07/25
- Autres aléas d'exploitation (*le chantier peut être arrêté sur demande du contrôle sous préavis de 30 minutes*).

L'activation du chantier rendra indisponibles :

- Les ILS des QFU 06 et 24,
- Les procédures associées aux ILS QFU 06 et 24 :
 - LOC et ILS CAT I, II et III
 - ETR entraînements approches de précision (CAT II et III)
 - Décollage faible visibilité avec RVR < 150 m.

Ce SUP AIP se compose de 2 phases dont l'activation sera annoncée par NOTAM.

DESCRIPTION DES RESTRICTIONS

Phase 1 :**a. Restrictions d'exploitation chantier actif :****Face à l'Ouest :**

Décollages QFU 24 depuis W41 interdits (cause problèmes de souffle).

Tous les décollages QFU 24 se feront depuis W42 (TORA 3083 m).

En cas d'impossibilité pour un gros porteur de décoller depuis W42 :

- Le décollage se fera depuis le QFU 25,
- Aviser le contrôle au plus tôt.

Avions code F : décollages QFU 25.

Atterrissages QFU 24 interdits (cause survol du chantier interdit).

Face à l'Est :

Décollages QFU 06 interdits (cause survol du chantier interdit).

Approches LOC 06 et ILS 06 indisponibles.

Procédure disponible QFU 06 : RNP 06.

Si impossibilité de réaliser une approche RNP 06 :

- Prévoir une approche ILS 07,
- Aviser le contrôle au plus tôt.

b. Restrictions d'exploitation chantier inactif :**Face à l'Ouest :**

Pas de restrictions liées à ces travaux.

Face à l'Est :

ILS 06 disponible en CAT I.

Non disponibles sauf mention contraire annoncée sur l'ATIS :

- Procédures ILS 06 CAT II et III,
- ETR entraînements approches de précision (CAT II et III) 06,
- DFV 06 avec RVR < 150m.

NOTE : La date et l'heure d'activation de cette phase 1 sera annoncée par NOTAM.

DESCRIPTION DES RESTRICTIONS

Phase 2 :**a. Restrictions d'exploitation chantier actif :**

Face à l'Ouest :

Décollages QFU 24 depuis W41 interdits (cause problèmes de souffle).

Tous les décollages QFU 24 se feront depuis W42 (TORA 3083 m).

En cas d'impossibilité pour un gros porteur de décoller depuis W42 :

- Le décollage se fera depuis le QFU 25,
- Aviser le contrôle au plus tôt.

Avions code F : décollage depuis QFU 25.

Atterrissages QFU 24 interdits (cause survol du chantier interdit).

Face à l'Est :

Décollages 06 interdits (cause survol du chantier interdit).

Approches LOC 06 et ILS 06 indisponibles.

Procédure disponible approche QFU 06 : RNP 06.

Si impossibilité de réaliser une approche RNP 06 :

- Prévoir une approche ILS 07,
- Aviser le contrôle au plus tôt.

b. Restrictions d'exploitation chantier inactif :

Face à l'Ouest :

Pas de restrictions liées à ces travaux.

Face à l'Est :

Décollages faible visibilité (DFV) 06 avec RVR<150m indisponible.

LOC 06 et ILS 06 indisponibles.

Procédure disponible approche QFU 06 : RNP 06

Si impossibilité de réaliser une approche RNP 06 :

- Prévoir un ILS 07
- Aviser le contrôle au plus tôt.

NOTE :

La date et l'heure d'activation de cette phase 2 sera annoncée par NOTAM.

